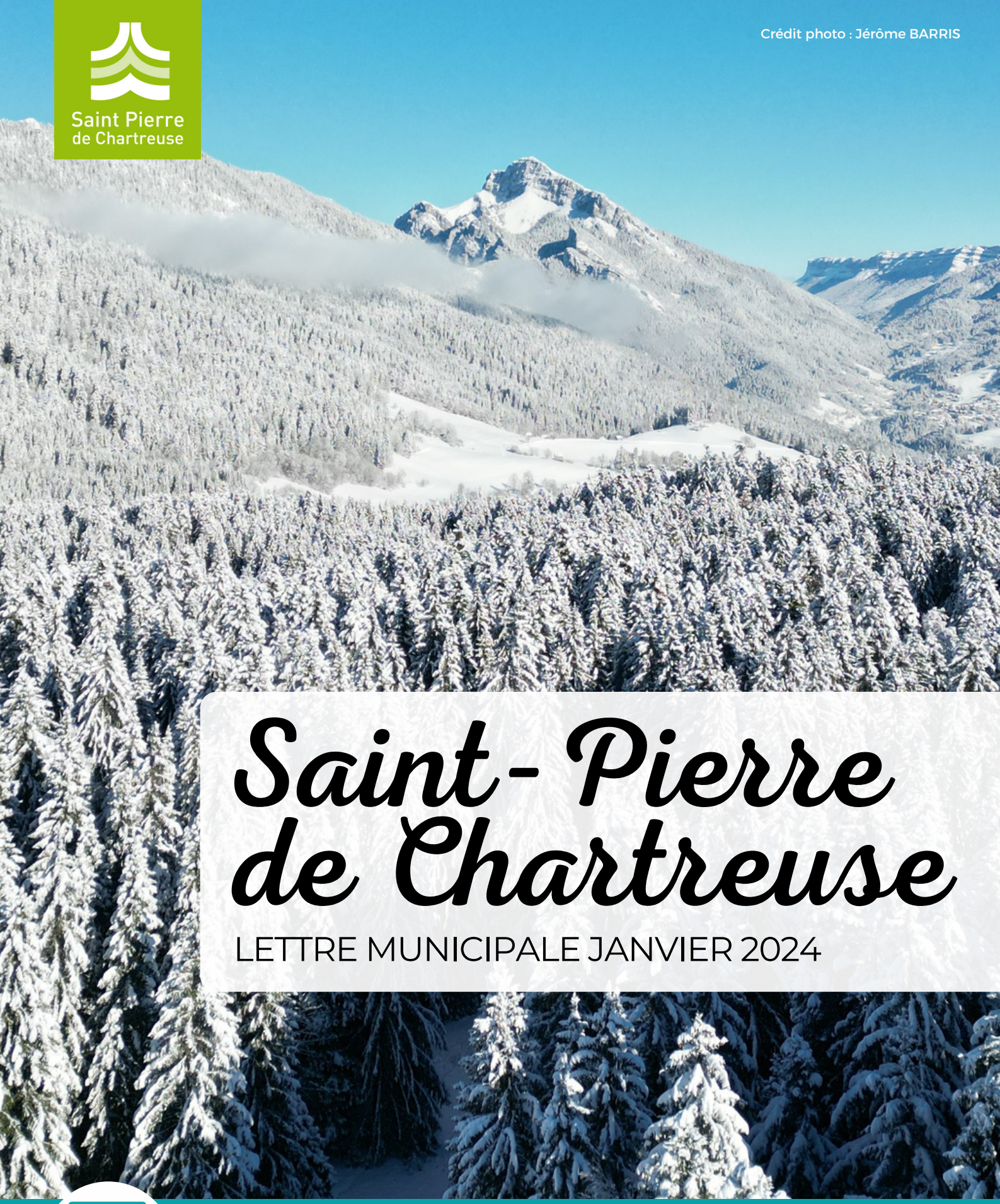
Saint Pierre de Chartreuse

Crédit photo : Jérôme BARRIS



Saint-Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE JANVIER 2024

POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :

Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

Prochaine publication FÉVRIER 2024

Retrouvez-nous sur : MairiedeSaintPierredeChartreuse | saint_pierre_de_chartreuse *(Créé par Jérôme BARRIS)*

SOMMAIRE



Horaires navette
“Transport hivernal à la demande”



Séances Cinébus
à Saint-Pierre de Chartreuse



Tri des biodéchets : Une nouvelle obligation, de nombreuses solutions !



Horaires “La Patinoire en Chartreuse”

01
Édito

02
Vie Municipale

03
Vie Communale

17
Les aides de l’ANAH évoluent en 2023

18
ARS - Les urgences c’est pas une évidence !

19
Tri des biodéchets

23
Le SIAGA a fêté ses 30 ans

24
Vie Associative et Culturelle

25
Vie Intercommunale

28
Expression des conseillers n’appartenant pas à la majorité municipale

29
Numéros utiles

30
Offres d’emploi / Divers

31
Agenda

Stéphane GUSMEROLI



Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire

Édito

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

Après une année 2022 bien difficile, l'année 2023 aura à nouveau été marquée par des tensions géopolitiques croissantes, des dérèglements climatiques majeurs et une inflation qui rend tout plus compliqué : se loger, se déplacer, faire ses courses. Localement, les effets du dérèglement climatiques se font aussi sentir : la neige se fait plus rare, à nos altitudes de moyenne montagne, interrogeant le modèle touristique hivernal qui a fait vivre et rayonner le village pendant tant d'années. J'entends ainsi certains s'inquiéter des « commerces qui ferment », de la station de ski alpin en difficulté, et parler même parfois de « village qui s'éteint ». Face à ce constat, nous aurions toutes les raisons de nous angoisser et de sombrer dans le pessimisme.

Pour ma part, ce n'est pas ainsi que je vois les choses … Notre village de Saint-Pierre de Chartreuse ne s'éteint pas, il évolue, se transforme, est « en transition ». Mais en même temps, d'autres se créent, des nouvelles activités se développent.

Des sociétés s'agrandissent ou se transforment : la nouvelle extension d'Oréade, la diversification de Raidlight, le GAEC du Clos Perrier qui élargit progressivement sa production, Les Jardins de Chamechaude qui sont en cours de construction d'un atelier de transformation. Des transmissions d'activités ou de commerces s'opèrent : L'Etape qui est devenue l'Étape Suivante, Le Hibou Gourmand qui est devenu La Cuche à L'Assiette, L'Hotel Le Saint Pierre qui est devenu Le Caprice du Guiers, La transmission des Petits Jardiniers (j'en profite pour saluer Fabienne Decoret et lui souhaiter une belle retraite, elle l'a bien méritée !), la reprise d'exploitation de Gilles Bellanger pour créer la Ferme des Petites Cornes, L'Auberge du Charmant Som reprise par Maxime Rey. Des nouvelles activités de production locales se créent : Fabrique de glaces et sorbets « L'Éclat des Cimes », nouvelle distillerie du Grand Som « Les Sauvagesses », Ouverture de la Librairie-Bar, Création de « Le Télécabine 1346 » aux Essarts, Création de la Ferme Michel Chance, création du food truck « O Ch'ti Galibot », création de l'entreprise « Charlotte et les Chérubins » (comportementaliste équin), ouverture de la librairie « Bulles en Chartreuse ». D'autres projets sont en cours : la création de logements dans l'ex-complexe immobilier du Grand Som à La Diat (par la société Anahome), l'installation de la compagnie de Yoann Bourgeois dans le village, le projet d'activités ludiques et sportives de Benoît Koch, un projet de bar associatif, un projet de colocation seniors, etc. Les associations culturelles (Pic Livre, Les Endimanchés, Le Comité d'Animation, Mich'alait, …) débordent de projets d'événements et d'animations !

Ainsi, loin d'être pessimiste, je suis bien au contraire admiratif du dynamisme de notre village, de ses habitants, de ses associations et de ses entreprises ! Notre village-station de Saint Pierre de Charteuse se transforme, oui, en effet. La Chartreuse est un territoire qui bouge : par l'engagement de ses habitants, par l'énergie associative, par la vitalité des villages. Alors, osez entreprendre, innovez, venez avec vos idées, sortez des sentiers battus ! Le village réussira sa transition si nous œuvrons tous ensemble dans la même direction, avec la même vision. Je tiens à vous remercier, tous, pour votre engagement dans la vie de notre village.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 : Beaucoup de bonheurs, de douceurs ; et la réussite dans les projets que vous entreprendrez !

« La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie » (Seneque).

Ces propos sont tirés du discours que j'ai prononcé à l'occasion des vœux de la Municipalité qui se sont tenus ce samedi 6 janvier 2024. Vous retrouverez l'intégralité du discours dans cette Lettre municipale.

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire

VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions des Conseils Municipaux du 8 janvier 2024

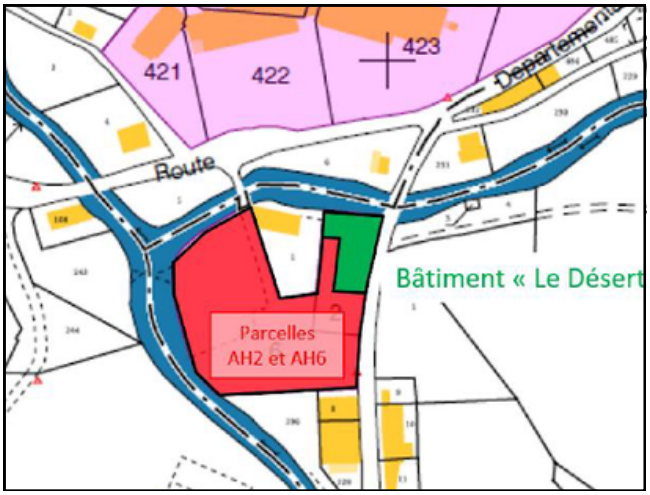
Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le 4 décembre 2023, le Conseil municipal a validé la cession au Département de l'Isère du bâtiment de l'ancienne Cure du hameau de Saint Hugues (actuellement salle hors-sac et gîte d'étape). La Commune prévoit de réhabiliter la Salle Saint-Michel en espace multi-activités. Ce projet fait l'objet d'un financement de l'Etat (dans le cadre du Plan de relance), de la Région Auvergne Rhône-Alpes (Plan montagne) et du Département de l'Isère (dispositif CPAI en faveur du développement touristique). Pour ce projet, la Commune a relancé une consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre. Après analyse des offres, le Conseil municipal a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement porté par Atelier 21, pour un montant total de 62 000 € HT (tranche ferme + tranches optionnelles). Les travaux sont prévus sur les années 2024 et 2025.

DÉVELOPPEMENT DE LA DIAT

Le Conseil municipal a décidé d'acquérir auprès de la société Anahome les parcelles AH2 et AH6, situées à La Diat, pour un montant de 5 000 €. La Commune va étudier la faisabilité de la réalisation de jardins partagés sur ces parcelles.



ABRI BUS À SAINT-HUGUES DE CHARTREUSE

En vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires, la Région Auvergne-Rhône-Alpes prend en charge la fourniture et la pose d'abribus. La Commune de Saint-Pierre de Chartreuse souhaite mettre en place un tel abribus à l'entrée du hameau de Saint Hugues de Chartreuse, sur l'ancien emplacement des bacs de tri. L'abribus est pris en charge à 100% et la dalle béton à 80 % par la Région. Les travaux de dallage béton seront réalisés par les services techniques communaux. Le type d'abribus demandé est en bois, avec des tuiles ardoise noire.



Date du prochain Conseil municipal :
Lundi 5 février 2024 à 20h30, Salle du Conseil

Voeux du Maire et du Conseil municipal

Samedi 6 janvier 2024, salle hors sac de Saint-Pierre de Chartreuse



Stéphane GUSMEROLI,
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,

Madame la Vice-Présidente du Département de l'Isère,
Monsieur le Président du Parc naturel régional de Chartreuse,
Mesdames et Messieurs les Maires et les élus,
Services municipaux,
Chartroussines, Chartroussins,

Au nom du Conseil municipal et des Services de la Commune, je vous souhaite, à toutes et tous, la bienvenue aujourd'hui pour cette cérémonie des vœux de la Municipalité de Saint Pierre de Chartreuse.

Après une année 2022 bien difficile, l'année 2023 aura à nouveau été marquée par des tensions géopolitiques croissantes (poursuite de la guerre en Ukraine, guerre aujourd'hui au Proche-Orient, bombardements sur Gaza), par les dérèglements climatiques qui s'installent et par cette inflation qui sévit qui rend tout plus compliqué : se loger, se déplacer, faire ses courses. Le contexte international nous plonge ainsi dans une ambiance d'incertitude permanente. Face à ce constat, nous aurions toutes les raisons de nous angoisser et de sombrer dans le pessimisme. Localement, les effets du dérèglement climatiques se font aussi sentir. La neige se fait plus rare, à nos altitudes de moyenne montagne, interrogeant le modèle touristique hivernal qui a fait vivre et rayonner le village pendant tant d'années. J'entends ainsi certains s'inquiéter des « commerces qui ferment », de la station de ski alpin en difficulté, et parler même parfois de « village qui s'éteint » … Pour ma part, ce n'est pas ainsi que je vois les choses … Notre village de Saint-Pierre de Chartreuse ne s'éteint pas, il évolue, se transforme, est « en transition ». Je comprends complètement que ce changement crée des peurs, des doutes, c'est bien normal. Nous nous dirigeons actuellement vers un nouvel inconnu, qu'il va falloir découvrir et il faudra nous adapter tous ensemble. « Les restaurants et commerces ferment » ? Certains, oui …

Pour reprendre une expression chère à Cécile Lasio :
« l'arbre qui tombe fait plus de bruit que la forêt qui pousse »

D'autres nouveaux commerces se créent, des nouvelles activités se développent !

- *Des sociétés s'agrandissent ou se transforment : la nouvelle extension d'Oréade, la diversification de Raidlight, le GAEC du Clos Perrier qui élargit progressivement sa production, Les Jardins de Chamechaude qui sont en cours de construction d'un atelier de transformation,*
- *Des transmissions d'activités ou de commerces s'opèrent : L'Etape qui est devenue l'Étape Suivante, Le Hibou Gourmand qui est devenu La Cuche à L'Assiette, L'Hôtel Le Saint-Pierre qui est devenu Le Caprice du Guiers, La transmission des Petits Jardiniers (j'en profite pour saluer Fabienne Decoret et lui souhaiter une belle retraite, elle l'a bien méritée !), la reprise d'exploitation de Gilles Bellanger pour créer la Ferme des Petites Cornes, L'Auberge du Charmant Som reprise par Maxime Rey, …*
- *Des nouvelles activités de production locales se créent : Fabrique de glaces et sorbets « L'Éclat des Cimes », nouvelle distillerie du Grand Som « Les Sauvagesses », Ouverture de la Librairie-Bar, Création de « Le Télécabine 1346 » aux Essarts, Création de la Ferme Michel Chance, création du food truck « O Ch'ti Galibot », création de l'entreprise « Charlotte et les Chérubins » (comportementaliste équin), ouverture de la librairie « Bulles en Chartreuse », …*

- D'autres projets sont en cours : la création de logements dans l'ex-complexe immobilier du Grand Som à La Diat (par la société Anahome), l'installation de la compagnie de Yoann Bourgeois dans le village, le projet d'activités ludiques et sportives de Benoît Koch, un projet de bar associatif, un projet de colocation seniors, etc ...
- Les associations culturelles (Pic Livre, Les Endimanchés, Le Comité d'Animation, Mich'alait, ...) débordent de projets d'événements et d'animations !

Loin d'être pessimiste, je suis bien au contraire admiratif du dynamisme de notre village, de ses habitants, de ses associations et de ses entreprises ! Ainsi, notre village-station de Saint Pierre de Charteuse se transforme, oui, en effet !

En cohérence avec la Destination Chartreuse qui donne le cadre et le positionnement pour le Territoire. Dépaysante, généreuse, intacte et vivante, la Destination Chartreuse invite au ressourcement sous toutes ses formes. La Chartreuse est un territoire qui bouge : par l'engagement de ses habitants, par l'énergie associative, par la vitalité des villages. Nous pouvons être fiers de notre village. Alors, osez entreprendre, innovez, venez avec vos idées, sortez des sentiers battus ! Porteurs de cette vision pour Saint-Pierre de Chartreuse, les élus sont là pour vous accompagner, pour vous soutenir dans vos initiatives, pour vous aider à ouvrir les bonnes portes. Pour nous rencontrer, des permanences vous sont proposées (il suffit de prendre rendez-vous) : tous les samedi matin avec moi, et aussi avec Cécile Lasio (pour le tourisme), avec Dominique Cabrol (pour l'urbanisme), avec Claire Garcin-Marrou (pour les affaires sociales).

Nous avons à cœur de vous informer, par tous les moyens possibles, sur l'activité de la Municipalité : via les Lettres municipales mensuelles (électroniques et en version papier en mairie), les bulletins semestriels dans vos boîtes aux lettres, les ateliers ou réunions publiques, les plans-projets municipaux annuels, le site internet municipal (en cours de refonte), notre page Facebook, Instagram (merci à Jérome Barris pour la gestion de ce compte Instagram créé en 2022 : on y trouve de magnifiques photos et vidéos de Saint Pierre de Chartreuse !) ; et, depuis le mois de décembre 2023, une nouvelle application accessible sur téléphone portable, Illiwap, qui vous permet de recevoir des informations et actualités sur le village.

Le village réussira sa transition si nous œuvrons tous ensemble dans la même direction, avec la même vision. À l'échelle communale, la coopération de tous paraît faisable.

« Tous ensemble » veut dire beaucoup pour nous :

- Réunir les anciens comme les nouveaux Chartroussins.
- Rassembler habitants, associations, commerçants, entreprises, élus.
- Co-construire avec les communes voisines : avec Saint Pierre d'Entremont Isère et l'Association Nouvelles Traces, nous avons proposé une initiative commune pour l'avenir de nos villages-stations des Hauts de Chartreuse ce jeudi 4 janvier.
- Signer un « Pacte d'Amitié Chartreuse » avec Saint Laurent du Pont, Entre Deux Guiers, Voiron, Marseille, Paris et Tarragone et les sociétés Chartreuse Diffusion.
- Faire vivre un jumelage avec le Groupement de soutien de la Base de Défense Grenoble-Annecy-Chambéry, basé à Varces, pour renforcer le lien "armée-nation". Il seront présents à la commémoration des 80 ans du maquis de Chartreuse que nous célébrerons les 7 et 8 juin 2024.
- Développer le territoire avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et le Parc naturel régional de Chartreuse, avec l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et leurs forts soutiens financiers dans nos projets de développement et je les en remercie chaleureusement.
- Et même aussi avec les grandes agglomérations qui nous entourent. Ne craignons pas de construire des projets avec elles, dans une relation « gagnant-gagnant ». Sachons les accueillir, dans le respect et la découverte mutuelle. Sachons profiter de leur dynamisme et de leur attractivité économique !

Ce jeudi 4 janvier, nous avons animé une réunion de travail sur l'avenir de nos villages-stations des Hauts de Chartreuse, main dans la main avec Saint-Pierre d'Entremont et Nouvelles Traces en Chartreuse.

Nos villages-stations doivent adapter leur modèle touristique pour proposer une offre plus diversifiée, disponible hiver comme été, donnant une large place aux activités de plein air/sport nature, à la culture, à la recherche de sens et de découverte de notre patrimoine, de nos savoir-faire, de nos paysages et espaces naturels. Dans ce cadre, la station de ski alpin est à repenser : repositionnement de l'activité à sa « juste » place, diversification, recherche d'une viabilité financière, invention d'une nouvelle gouvernance partagée entre tous.

Le 21 septembre 2023 est née l'Association Nouvelles Traces en Chartreuse, qui regroupe des bénévoles et des acteurs locaux du tourisme, avec pour objet l'exploitation cet hiver 2023/24 des téléskis du Planolet et la valorisation des activités en lien avec la station. Notre municipalité de Saint-Pierre de Chartreuse soutient cette initiative.

Il nous faut maintenant préparer l'avenir et envisager la suite pour les saisons suivantes. En tant que territoire-pilote « Avenir Montagne », nous pouvons être le lieu de démonstration d'une transition du tourisme de moyenne montagne, à inventer collectivement. Nous bénéficions d'une proximité forte avec de grandes agglomérations et à ce titre pouvons avantageusement offrir à ce public urbain des excursions et des séjours en réponse à leurs attentes d'activités et de découvertes. Dans ce cadre, l'offre d'hébergement devra être améliorée, pour répondre aux attentes actuelles. Nous sommes favorables à une initiative collective de gestion de la station, convaincus que le tourisme en Chartreuse doit se développer avec l'adhésion des acteurs locaux, dans un projet où chacun prend sa part au risque et participe à la même dynamique. Nous pensons que des voies comme la création d'une structure commune « public/privé », pour développer et exploiter ensemble l'offre élargie de notre station de demain, sont à explorer, avec des montages administratifs innovants à expérimenter.

Déjà, nous avons engagé, au sein de la Municipalité, des premières actions : acquisition et mise en gestion d'une patinoire dans le village, mise en place de deux services de transport hivernal à la demande vers les stations, création de nouveaux parcours raquettes, accompagnement des porteurs de projets touristiques, des hébergeurs, des propriétaires et gestionnaires de meublés de tourisme, aménagement d'un parvis et d'espaces piétons sur le Plan de Ville, aménagement de boucles de sentiers inter-hameaux, développement de sentiers équestres, réfection intégrale de la piste de La Scia, rénovation des panneaux d'information touristique et de la signalétique, déploiement de programmes d'animations hiver et été « village en fête », aménagement du Jardin du Père Truffot pour y accueillir des spectacles et des concerts.

Les bâtiments du Grand Som à La Diat, inoccupés depuis plus de 12 ans, ont été cédés par la CAF du Val de Marne à un investisseur immobilier, Anahome. Un permis de construire a été déposé ce mois de juillet 2023, pour une première tranche de réalisation de logements. La commercialisation des logements devrait s'engager ce premier semestre 2024. Les échanges se poursuivent, avec nous, quant à la destination des autres bâtiments. Le parvis de la future Maison du Parc de Chartreuse / Office de tourisme sur Le Plan de Ville est maintenant quasiment terminé, grâce à un chantier parfaitement mené par les Services techniques communaux, le maître d'œuvre Alpétudes et l'entreprise de travaux Toutenvert. Quelques finitions seront encore à réaliser ce printemps. Les végétaux et les arbres ont été plantés début décembre, avec notamment un pommier "attrape gourmand", variété unique de Chartreuse, offert par le Parc naturel régional de Chartreuse.

Cet aménagement a été réalisé par la Commune, avec un financement de l'Etat, du Département de l'Isère, de la Communauté de Communes et du Parc de Chartreuse. La pierre restaurée et installée à l'angle du parvis sera le support de l'effigie en bronze de Léon Auscher. La place accueille cet hiver la patinoire, pour la joie des enfants, habitants et visiteurs de notre village !

Les travaux de construction de la Maison de santé au rez-de-chaussée de l'Ancienne mairie se poursuivent. L'ouverture au public est prévue à l'automne 2024.

À Saint-Hugues de Chartreuse, le Conseil municipal a proposé de céder au Département de l'Isère le bâtiment communal de salle hors-sac / gîte, pour l'aménager en espaces annexes du Musée Arcabas, et ainsi engager sa rénovation urgente. En parallèle, la Commune pourra engager cette année les travaux de requalification de la Salle Saint-Michel, grâce aux subventions apportées par l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, et le produit de cette vente.

Avec Eric Daviaud, la Commune a lancé les phases préalables à la mise en œuvre d'un réseau de chaleur bois dans le hameau de Saint Hugues, pour desservir l'école, le Musée Arcabas, la Salle Saint-Michel, l'ancienne Cure, et d'autres bâtiments proches. Sous la forme d'une délégation de service public, le réseau de chaleur devrait être mis en service l'hiver 2025/2026.

Sous le pilotage de Fabienne Sauge-Mollaret, l'école met en œuvre son nouveau projet éducatif, autour de valeurs fortes : Le respect d'autrui, l'égalité des chances, l'acceptation des différences. L'équipement numérique de notre Ecole des 4 montagnes se poursuit, avec le soutien financier du Département de l'Isère. Un voyage scolaire de 5 jours, financé par la mairie, par le Sou des Ecoles et par les familles, a eu lieu en avril 2023 à Saint-Font, en Haute-Loire, pour les classes de CP à CM2, soit une soixantaine d'enfants. Une cabane de jardin a été installée à l'école pour y ranger les équipements du jardin pédagogique. Et est sorti ce matin la 1ère édition du podcast "Le Journal des Zinzins", écrit et réalisé par les enfants du club Journalisme du Périsco.

De nombreuses actions « sociales » sont mises en œuvre par le CCAS, sous le pilotage de Claire Garcin-Marrou : accompagnement social avec la présence du Bus France Service tous les lundi après-midi, aides individuelles, accès à la banque alimentaire, service de transport social à la demande grâce au minibus acquis par la Municipalité, confection et transport de repas à domicile (les repas sont préparés par les restaurateurs du village), etc. Plus particulièrement, des actions sont menées à destination des seniors du village, grâce notamment au recrutement d'Aurélie Jouve au sein des services de la Commune pour un an.

Un questionnaire a été adressé aux habitants âgés de plus de 65 ans, pour mieux appréhender leurs besoins et attentes. Des ateliers de formation aux outils numériques ont par exemple été organisés, de septembre à novembre dernier (6 séances au total). Pour faire aux situations d'isolement, dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS) sous le pilotage de Christine Dumestre, la Commune recense les personnes « vulnérables » c'est-à-dire celles et ceux d'entre vous qui auraient besoin d'une attention particulière en cas de sinistre, de plan canicule, de situation délicate. Merci de vous signaler. Courant janvier sera distribué dans vos boîtes aux lettres, un Document d'Information Communal concernant les Risques Majeurs (DICRIM), qui vous permettra de savoir de ce qu'il convient de faire dès lors qu'une alerte est déclenchée sur le village.

En nous appuyant sur un dispositif de tarification sociale des cantines proposé par le Gouvernement, nous avons instauré un tarif spécifique de 1 € par repas à la cantine de l'école, pour les familles dont le quotient familial CAF est inférieur à 1000 €. Parmi les sujets de préoccupation des anciens est fortement remontée la question de l'habitat. Une habitante de Saint-Pierre de Chartreuse, Fiona Maillet, étudie actuellement la faisabilité d'un projet spécifique de résidence de colocation séniors et collecte actuellement vos besoins. Si le sujet vous intéresse et que vous ou un de vos proches auriez ce type de besoin, vous pouvez la contacter par mail (mailletfiona@gmail.com) ou par téléphone (07 86 84 77 72).

Prochainement, à l'initiative du Parc naturel régional de Chartreuse, un véhicule 5 places sera proposé en autopartage, par Citiz Alpes Loire. Il sera installé dans le centre de notre village, pour une expérimentation de 18 mois. Ce nouveau service d'autopartage permettra d'offrir une solution alternative à la mobilité individuelle pour les habitants et pour les visiteurs. Et, pour rappel, un minibus 9 places est déjà disponible sur la commune depuis 2021, accessible à tous. En matière d'eau potable et d'assainissement, avec Alain Biache et Guy Becle-Berland, nous réalisons actuellement des aménagements de protection de trois sources d'eau potable (Fontaine noire, Le Banchet, Le Cucheron - qui alimentent 78 % des habitants du village), afin de sécuriser et garantir la qualité de l'eau. Il nous faut aussi rénover notre station d'épuration et corriger les défauts du réseau d'assainissement, qu'ils soient en parties publiques ou en parties privatives. Le Conseil municipal a aussi adapté un règlement communal d'assainissement, pour nous donner les moyens de mieux contrôler les installations sur la commune et de mettre en œuvre les procédures et pénalités nécessaires pour leur mise en conformité.

Grâce à toutes les actions mises en œuvre au sein de la commune, sous le pilotage d'Eric Daviaud, nous avons réussi à fortement réduire notre consommation électrique et ainsi garder la maîtrise de notre facture énergétique, malgré la hausse très importante du coût du Kwh pour notre collectivité. Une démarche va être prochainement menée sur la commune de recensement du potentiel de panneaux solaires photovoltaïques en toitures, publiques comme privées (les « ZAEnR »). Si vous avez des projets, faîtes-vous connaître auprès d'Eric Daviaud ou de moi. Le 30 septembre 2023, l'Association Chartreuse a réuni une cinquantaine de bénévoles pour remonter et évacuer les déchets entassés à proximité du Guiers Mort sur le site de l'ancienne décharge, route de Perquelin. A l'aide de 5 brouettes, des dizaines de sacs cabas, des pioches, une disqueuse, une belle chaîne humaine de plus de 50m, ce sont ainsi 15 m3 de déchets qui ont pu être récoltés. Nous rappelons que toute personne déposant des déchets en pleine nature mais aussi au pied des containers de déchets s'expose à une amende de 135€. Pour une montagne plus propre, nous vous remercions pour votre participation citoyenne.

Avec les associations culturelles locales et sous le pilotage de Guy Becle-Berland, le programme d'animations et d'évènements culturels, et sportifs, du village s'enrichit d'année en année. Notre projet culturel se met progressivement en place à Saint-Pierre de Chartreuse, pour permettre à chacun de vivre des moments forts de rencontres, d'émotions, de création. De nombreuses animations ont eu lieu cette année 2023, qui ont connu un grand succès.

Après 10 ans d'interruption, le Cinébus est de retour à Saint-Pierre de Chartreuse. La 1ère projection s'est déroulée le vendredi 10 mars 2023 : Une fois par mois, des projections ont lieu à la Salle des Arts, Place de la mairie. Ce printemps, la culture et le sport étaient mis à l'honneur à Saint-Pierre de Chartreuse : Course de la Résistance le 8 mai, Raidlight Trail Festival les 19-21 mai, Chartreuse Terminorum les 16-19 juin (bravo aux 5 finishers qui ont réussi l'exploit de venir à bout de l'épreuve cette année !), Fêtes de la Chartreuse les 16-20 mai, arrivée de l'Alpes Isère Tour le 28 mai, épreuves sportives diverses, ... À l'occasion des Fêtes de la Chartreuse, la stèle du 9ème centenaire de l'arrivée de Saint Bruno en Chartreuse a été réinstallée au Jardin du Père Truffot, en présence de représentants de l'Association "Aux Pays de Chartreuse, 900 ans d'histoire", de la fille de l'artiste Bernard Rey et de l'historienne Martine Galliano. Ce fut l'occasion de se remémorer, avec un discours de Marc Koch, le grand spectacle son et lumière "Les voix du silence " présenté en août 1984 et qui accueillit plus de 3 000 spectateurs à La Correrie. La saison s'est terminée fin octobre par un week-end complet d'animations « au pas du cheval », grâce à l'initiative de Jeanne Gerondeau et des associations locales Les Endimanchés, PhotoSom, Pic Livre, du Musée Arcabas et d'Isère Cheval Vert. Le dimanche 22 octobre, a été inauguré le premier circuit équestre en Chartreuse, à l'occasion du « Beau Dimanche à Saint-Pierre », avec l'association Isère Cheval Vert. Ce premier circuit officiel équestre à Saint-Pierre de Chartreuse, est le fer de lance du projet de traversée équestre de la Chartreuse, aujourd'hui suivi par les autres Communes du Parc de Chartreuse.

Vœux 2024 du Maire et du Conseil Municipal 6 janvier 2024

D'autres évènements ou projets sont programmés : festival « BD Bulles et Flocons », Les Endimanchés, Les rencontres du P'tit Son, concert au Clos Perrier, déploiement d'une « Microfolie » dans le bâtiment de l'ancienne mairie (au sein d'un pôle culturel, associatif et de coworking en cours d'étude), accueil de la compagnie de Yoann Bourgeois et son projet d' "Ile en Chartreuse", avec aussi l'ambition de créer un réseau de lieux de "scènes paysagères".

Ce projet touristique, culturel et social, est au cœur de notre vision d'avenir pour Saint Pierre de Chartreuse.

Avec la biennale de sculptures sur glace prévue en février et de l'événement de sculpture des arbres par des artistes locaux dont Guy Lafond, sur le Plan de Ville ce printemps 2024 (le thème sera « célébrer la vie »), 2024 sera l'occasion de marcher dans les traces de deux femmes qui ont marqué l'Histoire récente de notre village, et à qui j'ai envie aujourd'hui de rendre hommage :

- Bernadette Gaude, que je salue : une femme impliquée tout autant dans le tourisme que dans la culture. Fondatrice du camping La Martinière et cofondatrice du festival Les Rencontres Brel, elle disait du festival Brel qu'il « donna des forces à Saint-Pierre de Chartreuse".
- Catherine Gaude : Fondatrice du Symposium de sculptures de Saint-Pierre-de-Chartreuse, elle fut « une femme très sensible aux expressions artistiques comme lien social »
- Voir : les-endimanches.fr/expo-femmes-de-chartreuse/

Je tiens à vous remercier, tous, pour votre engagement dans la vie de notre village. Je tiens à remercier tout particulièrement Chantal Becle-Berland et Stéphane Collion et leurs équipes d'agents municipaux, pour le travail formidable qu'ils accomplissent au quotidien pour le bon fonctionnement de la commune, et pour leur sens du service public. Il nous faut ouvrir des voies nouvelles, remplacer la crainte du lendemain par l'enthousiasme et l'envie d'avancer. Pour cela, il s'agira d'avoir de l'audace, changer de perspective, faire le pari de la réussite, se donner le droit à l'erreur, tomber pour mieux se relever. Il nous faut faire-ensemble. L'avenir de Saint Pierre de Chartreuse vous appartient ! Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite à nouveau à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 : Beaucoup de bonheurs, de douceurs ; et la réussite dans les projets que vous entreprendrez !

Pour conclure, je citerai "Sénèque" :
« La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie ».

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
stephane.gusmeroli@saintpierredechartreuse.fr



Saint Pierre de Chartreuse

RESTRUCTURATION / RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR UN ÉCLAIRAGE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT – TRANCHE 4



COÛT DE L'OPÉRATION : 45 143 € HT

FINANCEMENT

- Territoire d'Énergie Isère : 22 572 €
- Région Auvergne Rhône-Alpes : 13 543 €
- Commune de St Pierre de Chartreuse : 9 028 €

territoire d'énergie ISÈRE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Horaires transport hivernal à la demande

TRANSPORT HIVERNAL
À LA DEMANDE *(Minibus de 8 places max par trajet)*

Rejoignez le site du Planolet, des Egaux, de Saint-Hugues et le centre du village de Saint-Pierre de Chartreuse, sans voiture !

HORAIRES

Valable du 23 décembre 2023 au 10 mars 2024, uniquement sur réservation

DIRECTION SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE / LE PLANOLET

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE :	8h30	9h30	10h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h30
LE PLANOLET :	8h45	9h45	10h45	12h45	13h45	14h45	15h45	16h45

DIRECTION SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE / LES EGAUX

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE :	9h00	10h00	11h00	13h00	14h00	15h00	16h00
SAINT-HUGUES DE CHARTREUSE :	9h10	10h10	11h10	13h10	14h10	15h10	16h10
LES EGAUX :	9h15	10h15	11h15	13h15	14h15	15h15	16h15

POUR RÉSERVER SOIT :

- Je réserve en ligne sur le site internet de la commune **ski-alpin-chartreuse.com/acces-parkings/**
- Je me rends à l'**Office de Tourisme de St-Pierre de Chartreuse** aux horaires d'ouverture
- Je scanne le **QRCODE** avec mon téléphone

Pour réserver ton trajet "Flash-moi avec un smartphone"



SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

LE PLANOLET ST PIERRE DE CHARTREUSE

SKI SAINT HUGUES LES EGAUX
Un domaine familial
Nordique - Alpin

(Minibus de 8 places max par trajet)

Déclaration d'hébergement touristique

Dans le cadre de location touristique, un hébergeur a l'obligation de remplir un CERFA de « Déclaration en Mairie des Meublés de Tourisme » ou de « Déclaration en Mairie des chambres d'hôtes » et l'adresser à la mairie du lieu d'hébergement (Art L.324-1-1, L 324-4, D.324-1-1, et D 324-15 du code du tourisme).

La déclaration peut être réalisée en ligne sur la plateforme taxe de séjour :

taxe.3douest.com/barbeyconsulting.php

Une fois connecté, il faut aller dans l'onglet
Documents/ Impressions – Modèle de document / générer un Cerfa.

En tant que propriétaire ou gestionnaire de meublés de tourisme ou de chambres d'hôtes, vous pouvez également contacter directement le cabinet Barbey Consulting, gestionnaire de la taxe de séjour, qui pourra vous accompagner dans cette démarche.

Cabinet Barbey Consulting : 04 56 45 49 77 / coeurdechartreuse@taxesdesejours.fr

À savoir que si cette obligation n'est pas respectée par l'hébergeur dans les meilleurs délais, d'autres mesures seront prochainement mises en place afin de régulariser cette situation sur la commune. Ceci est un dernier rappel.

Cécile LASIO
Première adjointe, en charge du tourisme

Enquête INSEE sur la commune de Saint-Pierre de Chartreuse

ENQUÊTE STATISTIQUE

SUR LES LOYERS ET LES CHARGES

Du 3 au 27 janvier 2024.

Évaluer l'évolution trimestrielle des loyers.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

L'enquêteur sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant, il prendra contact avec les personnes concernées.



L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Saint Pierre de Chartreuse

Insee
Mesurer pour comprendre

VIE COMMUNALE

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Un nouveau décret a été adopté le 25 août 2023, permettant la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants sur 2200 communes supplémentaires, dont Saint Pierre de Chartreuse.

Sur notre commune, c'est aujourd'hui plus de 50% des logements (une maison sur deux) qui sont utilisés comme résidences secondaires et laissés pour beaucoup partiellement voire totalement vacants. Ces logements induisent pourtant des coûts similaires aux résidences principales pour la collectivité (entretien et création des réseaux routier, d'eau potable, d'assainissement, déneigement, etc.) mais ne génèrent pas autant d'avantages pour la commune (implication des propriétaires dans la vie locale, maintien du nombre d'enfants scolarisés, retombées économiques locales, etc.). De manière plus générale, l'occupation partielle d'autant de logements pose problème car en parallèle nous avons beaucoup de demandes de logement à l'année que nous ne pouvons pas satisfaire. C'est autant de personnes qui quittent le village ou de personnes qui ne peuvent pas s'installer. Nous avons aussi un manque de logements touristiques. Pour rappel, la quantité de terrain constructible est faible et ne permet pas de contenter tout le monde.

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 18 septembre 2023, a ainsi décidé de mettre en œuvre une majoration de 50 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Cette mesure s'appliquera sur les recettes fiscales de 2024. L'équipe municipale a bien conscience que cette décision pourrait porter préjudice à quelques personnes qui subiraient cette situation.



FACE À CELA, PLUSIEURS SOLUTIONS EXISTENT :

1 METTRE SON LOGEMENT EN LOCATION À L'ANNÉE

Pour favoriser l'implantation durable de nouveaux foyers sur la commune : Selon l'état de votre bien et vos revenus, des aides existent pour financer des travaux de remise en état pour location :

anah.fr/proprietaires/proprietaires-bailleurs/locavantages/financer-vos-travaux/

Et une part variable des loyers peut être déduite de vos impôts sur le revenu :

anah.fr/proprietaires/proprietaires-bailleurs/locavantages/presentation-de-locavantages/

Ces aides peuvent être cumulées sous conditions avec les aides publiques dédiées aux travaux de performance énergétique (Prime Renov, ANAH Habiter Sérénité, ...), au prêt à taux zéro et aux certificats d'économie d'énergie. Sollicitez vos conseillers en rénovation énergétique qui vous accompagneront gratuitement dans ce projet :

coeurdechartreuse.fr/service-faire-tout-pour-ma-renov/

Appeler au 04 76 23 53 50 (AGEDEN) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, ou prendre-vous dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse les premiers mercredis du mois ou les premiers vendredis du mois de 14h à 18h en appelant au 04 76 14 00 10.

2 METTRE SON BIEN EN LOCATION TOURISTIQUE

Et en obtenir le classement pour améliorer la qualité et la capacité d'accueil touristique sur notre commune : Notre vallée manque de lits touristiques dit « chauds », notamment pour les séjours de courte durée. L'inscription de votre bien comme meublé de tourisme se fait en mairie après obtention d'un numéro SIRET :

service-public.fr/particuliers/vosdroits/R61572

Et la demande de classement auprès d'Atout France :

classement.atout-france.fr/recherche-organismes-de-controle

Vous percevez alors la taxe de séjour sur vos locations que vous reversez ensuite à la Communauté de communes et vous pouvez être assujettis à la contribution financière des entreprises (CFE). Un service de conciergerie existe sur la commune qui peut vous aider dans la mise en location touristique de votre bien :

lesclesdechartreuse.fr/

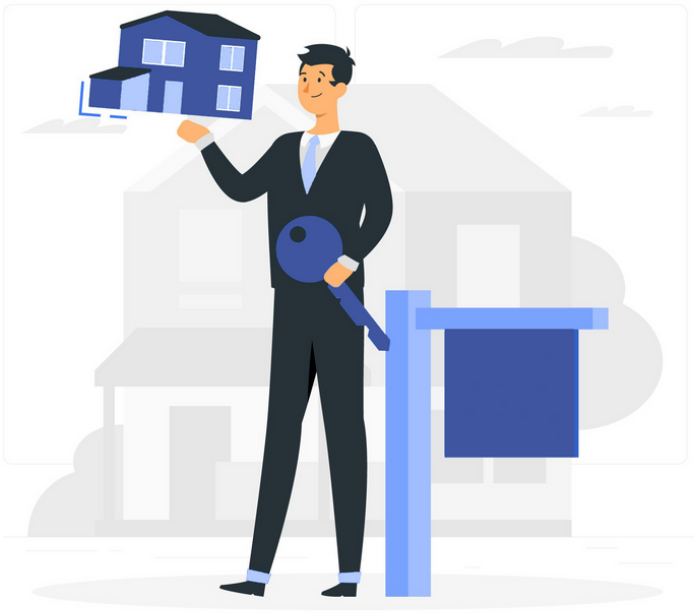
3 METTRE SON BIEN SUR LE MARCHÉ

Des professionnels locaux de l'immobilier sont là pour vous accompagner dans cette démarche.

4 DEMANDER UNE REMISE GRACIEUSE (TOTALE OU PARTIELLE) DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES :

Si votre situation financière ne vous permet pas de vous acquitter du paiement de cette taxe, une demande de remise gracieuse peut être formulée auprès des services fiscaux. Son acceptation est soumise uniquement à la décision de l'administration fiscale sur laquelle le maire et l'équipe municipale ne peuvent en aucun cas intervenir. Cette demande doit être pleinement motivée par votre situation et justifiée (bulletin de salaires, factures, charges, etc.) Les services fiscaux peuvent alors accorder une remise partielle, totale ou l'échelonnement du paiement de votre impôt

service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34392



Je remercie Wilfried Tissot, Maire de Saint Pierre d'Entremont Savoie, pour la mise à disposition des sources et références citées dans cet article.

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire

Jules l'a fait !



Fierté de Saint-Pierre de Chartreuse dont il est originaire, de la Chartreuse où il réside et du club de Ski Nordique Chartroussin (le SNC) où il a débuté, Jules Lapierre a remporté sa première victoire individuelle sur le circuit international en Coupe du Monde ce week-end.

Cette victoire, il l'a obtenue sur une épreuve qui lui réussit : la montée vers l'Alpe Cermis en Italie (9km), dans le cadre du Tour de ski. Après une troisième place l'année passée, poussé par les bons résultats récents de l'équipe de France, il a confirmé et remporté cette course finissant 2 secondes devant un allemand (Friedrich Moch) et un autre français (Hugo Lapalus). Pour y parvenir, fort de son expérience, Jules a fait l'effort pour se placer dans le groupe de tête lors des 5km de plat avant la terrible montée finale, longue de 4km avec des passages à 28%. Sa stratégie était de rester au contact, discret et de lancer son attaque dans la dernière partie. Il l'a fait à moins de 2km de l'arrivée, se détachant de ses poursuivants. Il réussit à conserver une avance de 2 secondes sur la ligne, lui permettant de lever les bras sur la ligne, avant de s'écrouler de fatigue et de joie. Après la course, il a reconnu qu'il a cru avoir lancé son attaque trop tôt. Mais il a réussi !!!

Bravo à Jules ! Nous lui souhaitons de réussir à compléter son palmarès avec d'autres bons résultats.

Retrouvez la vidéo de la fin de course disponible sur l'équipe (sans abonnement) :
lequipe.fr/Ski-de-fond/Actualites/Tour-de-ski-la-mass-start-pour-jules-lapierre-hugo-lapalus-troisieme-du-classement-final/1440795

Olivier JEANTET et Fabienne SAUGE-MOLLARET
Conseillers municipaux

Séances Cinébus - Vendredi 09 février 2024



18h30 : MIGRATION - Film d'animation à partir de 6 ans

Salle des Arts *(Saint-Pierre de Chartreuse)* Durée 1h22

Tarif adulte : 5.50€ • Tarif réduit : 4.50€ • Tarif enfant : 3.50€

"La famille Colvert est en proie à un dilemme d'ordre domestique. Alors que Mack est totalement satisfait de patauger avec sa famille, paisiblement et définitivement, dans leur petite mare de la Nouvelle-Angleterre, sa femme Pam serait plus du genre à bousculer un peu cette routine pour montrer le reste du monde à ses enfants - Dax qui n'est déjà plus un caneton et sa petite sœur Gwen. Lorsqu'ils accueillent, le temps de leur halte, une famille de canards migrateurs, c'est l'occasion rêvée pour Pam de persuader Mack de les imiter et de se lancer dans un périple en famille : destination la Jamaïque, en passant par New York. Alors qu'ils s'envolent vers le soleil pour l'hiver, le plan si bien tracé des Colvert va vite battre de l'aile. Mais la tournure aussi chaotique et inattendue que vont prendre les évènements va les changer à jamais et leur apprendre beaucoup plus qu'ils ne l'auraient imaginé."



20h00 : VOYAGE AU PÔLE SUD - Film documentaire

Salle des Arts *(Saint-Pierre de Chartreuse)* Durée 1h55

Tarif adulte : 5.50€ • Tarif réduit : 4.50€ • Tarif enfant : 3.50€

"En 1991, Luc Jacquet partait pour sa première mission en Antarctique. Trente ans plus tard, il revient là où tout a commencé pour lui. Une invitation au voyage au cœur d'une nature sauvage et grandiose qui n'a jamais cessé de fasciner les hommes et d'attirer les plus grands explorateurs."

Plus d'informations sur : saintpierredechartreuse.fr/cinebus

Social : Assistante maternelle recherche logement

Assistante maternelle agrée sur Saint Hugues, je fais appel à vos connaissances pour nous donner des pistes pour trouver un logement qui me permettrait de faire évoluer mon métier. Actuellement en appartement, je suis à la recherche d'un rez-de-chaussée, maisonnette ou appartement avec ascenseur pour facilité mon quotidien avec les enfants et surtout de pouvoir avoir plus de place pour prendre soins de vos enfants, la situation étant parfois difficile pour certains parents concernant les gardes. Je sais que la situation des logements est assez complexe sur Saint-Pierre, mais si l'un de vous à une information qui pourrait faire avancer ma demande, merci de me contacter. Merci pour votre attention.



Malina VELLUTINI
06 61 90 39 48 - malinalezma@gmail.com

Affaires Sociales – Permanences en Mairie - Samedi matin :

Permanence affaires sociales :
Tous les samedis matin en Mairie, avec ou sans rendez-vous de 9h00 à 11h30.
CONTACT : **Claire GARCIN-MARROU**, Élue en charge des Affaires Sociales : **06 76 06 72 25**

Présences Aurélie JOUVE, Agente sociale :
Tous les jeudis, vendredis et samedis matin en Mairie. **CONTACT : 06 15 32 09 36**

Repas de Noël 2023
Les Enfants de l'Ecole des 4 Montagnes chantent lors du repas des Anciens :

Le repas de Noël s'est déroulé aux Chalets de St-Hugues et a réuni plus de 60 personnes. Les agents de la Commune ont été invités cette année de façon à pouvoir se retrouver dans un contexte festif. Toute l'équipe de Nicolas Vezutti, responsable des Chalets de St-Hugues, a permis à tout un chacun la dégustation d'un repas savoureux.



Puis un temps de partage avec les enfants de l'école des 4 montagnes, sous la houlette de Antoine - le Directeur et Marie – la responsable du service périscolaire, a permis d'échanger sur les envies des uns et des autres, les compétences et les liens à tisser. A l'issue du repas, des échanges chaleureux autour du foyer de la cheminée ont pu permettre de faire un point sur divers sujets, et notamment le projet de colocation seniors, porté par Fiona Maillet – habitante de la commune et soutenue par la Municipalité. Les 110 colis de Noël ont été distribués et remis aux habitants de St-Pierre de Chartreuse désormais en maison de repos ou EHPAD.

Remerciements pour le partenariat « Colis-repas »

Remerciements aux restaurateurs (La Cuche à l'Assiette, Oréade, La Cabine) qui participent à l'action de facilitation de « colis-repas », ces colis-repas livrés par notre agent social, chaque jeudi midi et samedi midi. Cette action est dédiée aux seniors ou toute personne qui en a fait la demande auprès du CCAS de St-Pierre de Chartreuse. Il s'agit donc d'un engagement partagé, pour l'accompagnement de nos Ainés, pour qui, le goût est plus que primordial … sel de la Vie ! Le tarif du colis repas (composé d'un repas complet de midi + une collation du soir) s'élevait en 2023 à 15€. Le CCAS prend en charge la livraison (trajet et temps passé par l'agent social).



Pensez à vous manifester pour en bénéficier, en appelant la semaine précédant votre besoin, l'agent social Aurélie au 06 15 32 09 36 en précisant votre nom, votre adresse, vos besoins. En cas de répondeur, merci de laisser un message qui sera lu et qui permettra à Aurélie de vous rappeler pour confirmer les possibilités. Ou par voie de mail : social@saintpierredechartreuse.fr

VIE COMMUNALE

Affaires sociales

Aides à domicile - Mise à jour de la liste :



Aurélie JOUVE

Agent Social Mairie - CCAS
ST-PIERRE DE CHARTREUSE

social@saintpierredechartreuse.fr
06 15 32 09 36 *(laisser un message pour être rappelé)*

"CCAS facilitateur de mobilité"

TRANSPORT À LA DEMANDE :

- Dédié aux seniors et bénéficiaires du CCAS
- Trajets fixés le jeudi matin
- Horaires suivant les demandes
- Réservation par téléphone *(la semaine précédente pour organiser la journée)*
- 10 trajets à titre gracieux

06 15 32 09 36

"CCAS mobilisé pour vous accompagner au quotidien à votre domicile en diffusant la liste des professionnels"

AIDES À DOMICILE :

- ADMR St-Laurent du Pont : 04 76 06 44 14
- Nathalie MONTAGNAT : 06 02 52 26 51
- Françoise ARCHER : 07 57 51 16 71
- Amandine PFLIEGER : 06 99 32 15 57
- Les Clés de Chartreuse : 06 33 08 63 20

"CCAS facilitateur de livraison de repas"

PORTAGE COLIS/REPAS :

- Dédié aux seniors et bénéficiaires du CCAS
- Chaque "colis repas" se compose du repas complet de midi et d'une collation pour le dîner.
- Partenaires restaurateurs : La Cabine, Les Chalets de St-Hugues, La Cuche à l'Assiette, Oréade, Traiteur Guerre
- Livraison en liaison froide
- Jour de livraison précisé d'une semaine à l'autre
- Réservation la semaine précédente
- Tarif 15€

06 15 32 09 36

« Un enjeu majeur sur notre village est celui de la présence et de la disponibilité des aides à domicile, via l'association ADMR ou en direct. Les demandes évoluent sur des présences en veille de nuit par exemple. Une réflexion est donc en cours concernant la structuration et le maillage de ces professionnels avec nos habitants en demande, en lien avec les professionnels de santé. La démarche se poursuivra sur 2024 en lien avec les institutions notamment le Département de l'Isère. Nous vous informerons des évolutions »

Transport à la demande :

Le service de transport à la demande (TAD) peut être mobilisé les jeudis matins pour des trajets vers Saint-Laurent du Pont et les environs. Le transport à la demande sera mobilisé en 2024 le plus souvent possible sur les évènements culturels, pour les obsèques, sur des rendez-vous seniors etc… Pensez à vous manifester pour en bénéficier, en appelant la semaine précédant votre besoin de trajet, l'agent social Aurélie au 06 15 32 09 36 en précisant votre nom, votre adresse, votre besoin de trajet et horaires. En cas de répondeur, merci de laisser un message qui sera lu et qui permettra à Aurélie de vous rappeler. Attention : Les trajets pour raisons médicales ne peuvent pas être effectués par le CCAS : merci de vous rapprocher des médecins pour pouvoir obtenir des bons de prise en charge pour des trajets en taxis VSL.

Sessions "Atelier numérique 2024" :

Après la première session d'atelier numérique, organisée en partenariat avec l'équipe France Services, il s'agit désormais de préparer la suite des aventures sur l'année 2024. Merci à vous qui êtes intéressés de vous manifester auprès de l'agent social :

Aurélie JOUVE
Agent sociale - 06 15 32 09 36 -
social@saintpierredechartreuse.fr

LES AIDES DE L'ANAH ÉVOLUENT EN 2023

Créée en 1971 en remplacement du Fonds national de l'amélioration de l'habitat, l'**Agence nationale de l'Habitat** œuvre pour la décence et la qualité de vie des habitants en France. Elle permet aux propriétaires occupants d'obtenir des subventions pour rénover leurs biens et aux bailleurs des déductions fiscales en échange d'une location à un prix modéré. Les aides ont été repensées en 2023 et le budget élargi.

FRANCE CONNECT :

France Connect est un service en ligne gouvernemental qui permet aux citoyens de s'identifier auprès de différents services en ligne de l'administration française en utilisant leurs comptes de réseaux sociaux ou leur compte d'identité numérique. Il vise à faciliter l'accès aux services publics en ligne et à renforcer la sécurité des transactions en ligne.

franceconnect.gouv.fr/

DES AIDES RÉSERVÉES AUX PROPRIÉTAIRES, COPROPRIÉTÉS ET COLLECTIVITÉS :

Selon les revenus des propriétaires, qu'ils soient occupants ou non, l'ANAH octroie des fonds pour l'aménagement, ou réduire vos consommations d'énergie (plus d'infos sur upenergie). L'ANAH oeuvre également auprès des syndicats de copropriété en situation financière précaire et apporte une partie des fonds nécessaires à certains travaux de rénovation énergétique, comme la réfection des systèmes de ventilation, l'isolation, le remplacement des menuiseries, etc. L'organisme s'appuie aussi sur les collectivités territoriales, ce qui permet l'accueil quotidien de personnes en situation de fragilité financière. Il vient donc en aide aux ménages modestes, afin que ces derniers diminuent le montant de leur prêt les exemples pour financer le reste de vos travaux.

COMMENT FAIRE SA DEMANDE DE SUBVENTION ANAH ?

Il convient de se rendre sur la plateforme ci-dessous, renseigner les informations demandées. Si le client est éligible à la subvention demandée alors il n'a qu'à poursuivre la démarche et transmettre les documents demandés sur internet.

monprojet.anah.gouv.fr/



LA PRIME À L'AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE :

L'autoconsommation photovoltaïque est la consommation de sa propre production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Elle permet d'utiliser une énergie non polluante et abondante et de contribuer à la transition énergétique. Les installations qui permettent l'autoconsommation (installations de vente en surplus), sont éligibles à une prime à l'investissement. Cette prime est dégressive et variable en fonction de la puissance de l'installation. Les kits solaire en autoconsommation peuvent aussi se faire financer en parti par les chèques énergie.

SE PRÉMUNIR CONTRE LES FRAUDES :

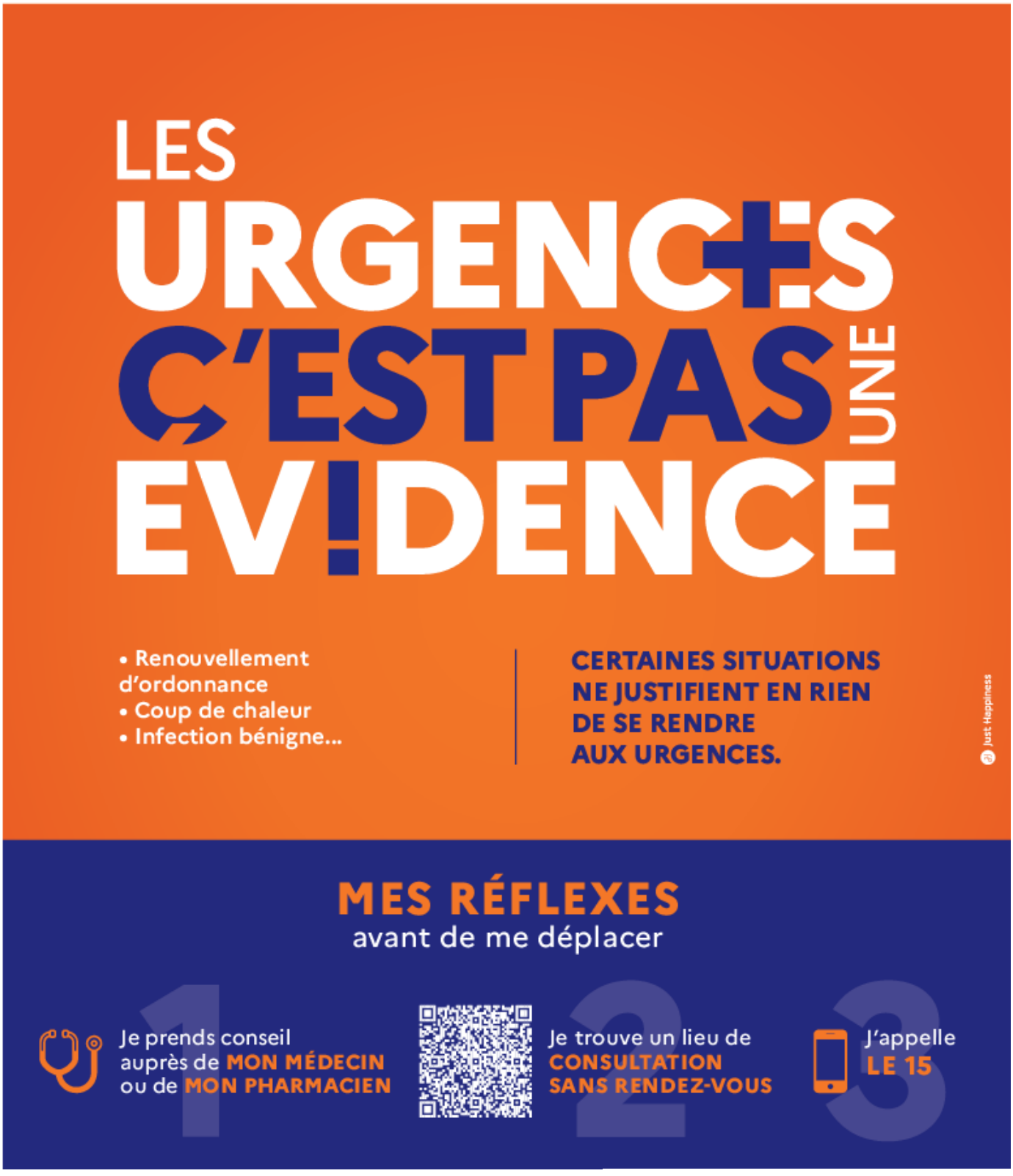
Par téléphone ou à domicile, notez que **le service public n'effectue jamais de démarchage.** De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics.



ARS - LES URGENCES C'EST PAS UNE ÉVIDENCE !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes



auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

TRI DES BIODÉCHETS

Une nouvelle obligation, de nombreuses solutions !

À COMPTER DU 1ER JANVIER 2024 :

Conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et tous les particuliers. En pratique, cela signifie qu'il faudra « sortir » des ordures ménagères l'ensemble des déchets verts et des déchets alimentaires. Tontes, feuilles mortes, tailles d'arbustes, épluchures de fruits et légumes, marc de café, restes de repas...etc seront à trier et composter.



Les biodéchets représentent le tiers de nos déchets, les trier permet de diminuer drastiquement la quantité de déchets à collecter, transporter et incinérer sur le site de traitement du syndicat Savoie Déchets à Chambéry. Par ailleurs, une fois décomposés, les biodéchets se transforment en terreau utilisable au jardin, engrais organique qui améliore efficacement la qualité des sols !

Les collectivités disposant de la compétence « collecte des déchets » organisent la mise en place de ce tri en mettant à disposition des solutions adaptées aux besoins des particuliers et des professionnels.

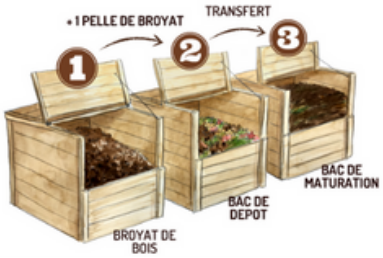
À l'échelle de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, plusieurs solutions s'offrent à vous en réponse à cette nouvelle réglementation :

- COMPOSTAGE INDIVIDUEL => Mise à disposition des personnes qui le souhaitent des composteurs en bois de 400 ou 600 L, aux tarifs respectifs de 25 ou 30 €
- COMPOSTAGE COLLECTIF => Accompagnement et financement de l'installation de sites de compostage collectifs, en pied d'immeuble, au niveau d'un quartier, d'une entreprise, d'une école, d'un camping ...
- LOMBRICOMPOSTAGE => Il est également possible de composter au sein de son appartement, grâce aux lombricomposteurs proposés par la collectivité (tarif : 30 €).

COMPOSTAGE INDIVIDUEL



COMPOSTAGE COLLECTIF



LOMBRICOMPOSTAGE



Le dépôt des déchets verts (tonte, taille ...) est toujours possible sur les deux déchèteries du territoire. Il existe toutefois d'autres solutions pour valoriser ces déchets comme le broyage, le paillage ... si vous êtes intéressés des formations sont organisées toute l'année par le service déchets de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse. Vous pouvez aussi bénéficier d'une subvention à l'achat d'un broyeur, plus d'informations dans la rubrique « soutenir » sur le site :www.coeurdechartreuse.fr

Vous souhaitez composter ? Vous avez une idée d'emplacement pour un site de compostage collectif ? Nous vous invitons à contacter le service déchets de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse au 04 76 66 65 24 ou à prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.com

Eric DAVIAUD
Conseiller municipal

BIODÉCHETS : un déchet en moins, une ressource en plus !

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse met à votre disposition :



COMPOSTEURS

25 €
VOLUME : 400L
Profondeur : 82 cm | Largeur : 81 cm
Hauteur : 80 cm

30 €
VOLUME : 600L
Profondeur : 96 cm | Largeur : 88 cm
Hauteur : 80 cm

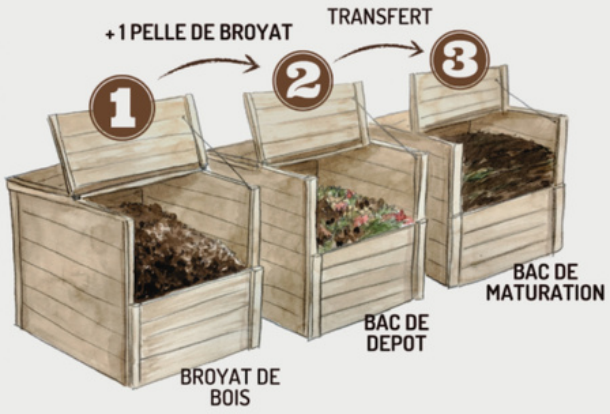
Produisez votre compost !



LOMBRICOMPOSTEURS

30 €
VOLUME : 17L
Hauteur de fonctionnement variable : 60 et 69 cm
Recommandé pour une famille de 1 à 4 personnes

Vous habitez un immeuble, une résidence ? Nous vous aidons à installer un site de compostage partagé près de chez vous.



BROYEURS

Moins d'aller-retours en déchèterie ?

Broyez vos tailles d'arbres, haies et arbustes et utilisez votre broyat au jardin !
La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse vous accompagne et subventionne l'achat de broyeurs de végétaux, neufs ou d'occasion, individuels ou mutualisés.



Plus d'informations, contactez le service déchets au : 04 76 66 65 24 ou à : prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr

Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



- Bien vidés
- Non lavés
- En vrac
- Séparés

Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



+

LE TRI PLUS SIMPLE !



Papiers



EMBALLAGES EN VERRE





COMPOST





ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC





Plus d'informations sur : coeurdechartreuse.fr

Déchèteries

ENTRE-DEUX-GUIERS

	ÉTÉ du 1 avr. au 31 oct.	HIVER du 1 nov. au 31 mars
Lundi	14h-18h	13h-17h
Mardi	8h-12h	
Mercredi	8h-12h	
	13h-17h	
Jeudi	9h-13h	8h-13h
	14h-18h	14h-17h
Vendredi	14h-18h	13h-17h
Samedi	8h-12h	
	13h-17h	



SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT

Mardi	14h30-16h30
Samedi	9h-12h

Astuces !

- Un coffre ou une remorque triés en amont, à domicile, permet un déchargement beaucoup plus rapide sur site et par conséquent un temps d'attente diminué pour les usagers suivants.
- Les premières heures d'ouverture sont généralement les plus fréquentées et donc si possible, à éviter.
- Les déchets verts peuvent être valorisés à la maison, en compostage, paillage ou broyage, ce qui permet d'éviter de nombreux déplacements en déchèterie.

LA RESSOURCERIE de Chartreuse

OUVERTURE DÉPÔT ET MAGASIN

DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 9H30 À 17H30

À SAINT-LAURENT-DU-PONT
140 CHEMIN DE LA TOUVIÈRE

LE SIAGA A FÊTÉ SES 30 ANS

L'année 2023 a marqué les 30 ans du Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et ses Affluents (SIAGA).



Le jeudi 30 novembre 2023, le président, Jean-Louis Reynaud, les élus et l'équipe du SIAGA ont soufflé les bougies à l'occasion d'une cérémonie qui a permis de rappeler l'importance des actions menées, les enjeux liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques.

Après un bref historique du syndicat depuis sa création en 1993 par le Président, Jean-Louis Reynaud, et un focus sur les missions actuelles et les objectifs futurs par les Vice-Présidents, les partenaires du SIAGA ont pu prendre la parole. Adrien Bertholio, Président de l'association Réciprocité Guiers et co-porteur du label « Rivière Sauvage » avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse et le SIAGA, est revenu sur le partenariat avec le monde de la pêche depuis de nombreuses années. L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a témoigné de la collaboration entre l'Agence et le syndicat depuis de nombreuses années. Christophe Revil, Vice-Président du Département de l'Isère en charge de la gestion de l'eau, s'est exprimé sur l'évolution du contexte climatique et l'importance des actions menées pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Le SIAGA a pu présenter en avant-première lors de cette cérémonie deux de ses derniers projets de sensibilisation : la carte sensible du Guiers, présentée par Mesdames Ingrid Saumur et Erika Gervasoni de Naturascop, et le teaser du film commémoratif sur la crue du 6 juin 2002 à Saint-Geoire-en-Valdaine réalisé par l'Institut des Risques Majeurs. Ce teaser a permis de revenir sur l'importance de la culture du risque inondation et la mise en place d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) depuis 2019 par le SIAGA.



La carte sensible du Guiers a été réalisée dans le cadre de l'Appel à projet Eau et participation citoyenne de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, co-porté par le SIAGA et le Parc Naturel Régional de Chartreuse. Elle représente près de 50 km de rivière, depuis la source du Guiers Mort jusqu'à la confluence avec le Rhône. Plus de 200 dessins, écrits, photos et contributions ont permis à Ingrid Saumur et Erika Gervasoni de proposer une représentation collective de la rivière du point de vue de ses usagers : qu'ils soient natifs du territoire ou néo-arrivants, enfants ou adultes, experts ou promeneurs. Cette carte sensible, d'une longueur de près de 7 mètres, permet de (re)créer du lien entre les habitants et leur rivière et de les sensibiliser aux enjeux liés à l'eau.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

UNE SOIRÉE SCÈNE OUVERTE AU COEUR DE LA CHARTREUSE - DIMANCHE 27 JANVIER 2024, 19h aux ateliers du cucheron

À tout.e.s, musicien.ne.s du massif et d'ailleurs ! Une petite scène au col du Cucheron, pile au milieu de la Chartreuse, ouverte aux musicien.ne.s, et au public curieux, pour réchauffer les corps et les oreilles pendant une soirée d'hiver.

Graine de Son et LLB productions vous invitent à une soirée scène ouverte au cœur de la Chartreuse ! Le 27 janvier 2024 - À partir de 19h - Aux ateliers du Cucheron (RD512 col du Cucheron, Saint-Pierre-de-Chartreuse). Buvette sur place et repas partagé

L'occasion de se rencontrer, de se retrouver, de découvrir des musiques et des sons dans une ambiance hivernale et conviviale ! Cette scène est faite pour ceux/celles qui ont envie de s'essayer à la scène, de donner à entendre leurs musiques, ou encore de jouer de la musique ensemble, boeuffer avec des musicien.nes d'autres horizons.



Pour une organisation plus fluide, du matériel de sonorisation sera à disposition sur place ainsi qu'un clavier et des petits instruments percussifs, pour celles et ceux qui en auraient besoin.

Pour toutes questions, ou inscription : Contactez Audrey au 06 08 65 25 46

On vous attend avec vos sons et vos sensibilités pour venir partager vos morceaux au col du Cucheron !

L'équipe de Graine de Son et de LLB Production.



NAVETTES GRATUITES

Pour vous rendre à la course sans utiliser votre voiture, Grenoble Alpes Métropole **met en place un service de transport depuis Saint-Hugues de Chartreuse, avec 2 véhicules de 33 places le mercredi 24 janvier 2024 à partir de 12h00 jusqu'à 17h30.**

Départs toutes les 45min, parking en face du bâtiment les Myrtilles à Saint-Hugues de Chartreuse, arrivée au Col de Porte.

Attention, pour le bon déroulement de la course **les chiens domestiques même tenus en laisse sont interdits** lors de l'événement (arrêté municipal).

Infos : grenoblealpesmetropole.fr


SOUTIEN A LA PARENTALITE
GESTION DU STRESS
Un temps pour vous,
pour comprendre les mécanismes du stress
et des outils pour mieux le gérer
Du 31 janvier
au 3 avril 2024
Les Mercredis
de 17h à 19h30
Hors vacances
scolaires
Pour les parents
d'enfants de tout âge
Garde d'enfants
possible (avec
repas apporté
par les parents)
Cycle de
8 Ateliers
de 2h30
GRATUIT
Adhésion au CSPG
Renseignements et
inscriptions au CSPG
centre social
des pays du Guiers
ressources
initiatives
échanges
Pour plus d'informations : 04 76 55 40 80
1 rue Charles Hérold • 38380 Saint-Laurent du Pont



LA DÉMARCHE HANDICAP

Dans le souci de proposer aux familles résidant sur le territoire des actions et outils répondant au mieux à leurs besoins, le Groupe Réseau, groupe de travail sur la thématique de l'Inclusion, rassemblant des familles, des élus, des professionnels, vous invite à répondre à un questionnaire en ligne pour connaître vos besoins.

Durée approximative 2min - RÉPONDRE AU FORMULAIRE ICI
Les réponses sont anonymes et seront traitées par le Groupe Réseau Handicap.

Nous vous proposons également de nous rejoindre lors de notre première réunion 2024 du Groupe Réseau, **le 19 Janvier, de 9h30 à 11h30** dans les locaux de la **Communauté de Communes, à Entre deux Guiers.**

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter la référente Handicap Inclusion :

soutien.enfance@cc-coeurdechartreuse.fr 07 84 34 85 90

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - FORUM DÉCLIC PASSION MÉTIERS

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, en partenariat avec le CIO et le Rotary Club de Voiron, avec le soutien d'Auvergne Rhône-Alpes-Orientation organise une nouvelle édition du Forum « Déclic Passion Métiers » de Voiron qui se tiendra le :



JEUDI 6 FÉVRIER 2024
De 9h à 17h, salle des fêtes de VOIRON

Ce Forum, à destination des collèges et lycées publics et privés des filières générales, technologiques et professionnelles du Pays Voironnais, doit permettre aux jeunes d'appréhender concrètement la réalité des métiers et favoriser le « Déclic » leur permettant de préciser leur orientation.

Ouvert au grand public, il s'adresse également aux jeunes et adultes en recherche d'emploi ou en phase de reconversion, ainsi qu' aux parents qui souhaitent accompagner leurs jeunes dans cette phase d'orientation.

Neuf univers métiers y seront représentés regroupant une cinquantaine de professionnels (entreprises et organismes de formation) : industrie – bâtiment – santé/social – commerce – sécurité/défense – numérique – hôtellerie/restauration – transports – agriculture. Ce forum bénéficie du **soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes.**

Pour tout renseignements : 04 76 93 17 18

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

NOTRE DAME DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

La commune a construit devant la Maison du Parc avec les escaliers d'accès, ce qu'appelle la Municipalité « Parvis ». Pourquoi ce nom ? Selon le Petit Larousse : « Place qui précède l'entrée d'une église ». Aurait-on voulu ériger les bureaux du Parc de Chartreuse en temple païen ? De toute façon il est de dimension démesurée par rapport à celle du bâtiment : plus de 1000 m² alors que celui de Notre Dame de Paris est de 1200 m² ! Et que dire de son coût en incluant celui de la Maison du Parc supporté par la commune (2000 2 de terrain : 250k€, déviation de réseaux : 150 k€, construction de cet espace proprement dit : 350 k€), soit au total plus de 700 000 €. Certes ces travaux ont obtenu une subvention importante, mais elle aurait pu être ciblée sur un investissement générateur d'activités économiques et d'emplois. On nous parle beaucoup du développement touristique de la Diat à la Scia, mais rien de concret ne se passe. Pourtant le Hameau des Essarts est un site merveilleux pour des activités d'été. Mais alors se pose le problème des accès. A une certaine époque, il était question de créer une route depuis la Combe de l'ours. Alors que la télécabine est l'ascenseur valléen idéal. Il permet également l'hiver de conforter le stade de neige débutant à 1300 m d'altitude au lieu de vouloir le développer à 1000 m. Ces vacances de Noël, la partie haute du domaine était skiable, mais il fallait pouvoir y accéder. Des parents montaient à pied avec leurs enfants pour faire de la luge au Luzet ! L'audit de la télécabine établi il y a un an par le Cabinet SARRASOLA a évalué le coût de la remise en service à court terme à 333 800 € et une réhabilitation globale dans les trois ans à 572 100 €.

Ces montants sont à comparer au coût du Parvis. Et que l'on ne nous fasse pas croire que l'avenir du domaine skiable est un secteur restreint à la Combe de l'Ours et au Planolet, alors que pour le tourisme été-hiver l'axe village – La Scia est le domaine idéal ; d'ailleurs c'est le secteur que nos anciens avaient défini dès 1938 pour le ski et qui a été exploité quatre saisons dans les années 1960-70. Et il ne faut pas dire que l'exploitation réduite par SSIT en 2021-22 (avec un enneigement exceptionnel) avait couvert les charges, en oubliant les coûts d'entretien ! Le petit équilibre comme le montre le rapport de SSIT avait été atteint avec une subvention de la Communauté de Communes de 252 917 €. Soyons volontaires et optimistes pour le redémarrage de l'axe village – La Scia et arrêter la fermeture de commerces, la perte d'emplois, d'habitants, la diminution de la contribution de l'Etat aux finances communales. Inscrivons nous dans les axes soutenus par la Région AURA : Diversifier l'offre touristique été comme hiver ; Pérenniser la saison hivernale en sécurisant l'enneigement ; Accompagner les projets de développement durable ; Faciliter l'apprentissage du ski et la découverte de la montagne pour tous les élèves des écoles. Notre groupe « SAINT PIERRE DE CHARTREUSE 4 SAISONS J'Y CROIS a foi en l'avenir et vous souhaite une bonne année 2024 avec une bonne santé et de la réussite dans vos projets.

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)

NUMÉROS UTILES

MÉDECINS
Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr
@ : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE
Dr Sophie MOTTET
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE
06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE
04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES
04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE
Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE
Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE
Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19
Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06
Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112
POMPIERS - 18
GENDARMERIE - 17
URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT
Mardi : 14h30 - 16h30
Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE
04 76 88 60 18
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00
www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE
04 76 53 01 30
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE
04 76 50 34 81
OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES
04 76 53 01 30
Cantine : 04 38 02 05 52
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"
04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE
06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE
ESPACE VERT DE CHARTREUSE
06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)
04 76 55 40 80

ADMR
04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME
ST PIERRE DE CHARTREUSE
04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE
04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEUR DE CHARTREUSE
04 76 66 81 74

PENSEZ AU COVOITURAGE
Pour plus de renseignements consultez la page :
saintpierredechartreuse/transports.fr

OFFRES D'EMPLOI

La Commune de Saint-Pierre de Chartreuse recrute d'urgence :
- Un accompagnateur pour le transport scolaire (H/F)

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse recrute :
- Un gestionnaire de ressources humaines et comptable (H/F)

La Crèche Fées et Lutins de Saint-Pierre de Chartreuse recrute :
- Un animateur petite enfance (H/F)

L'entreprise Raidlight recrute :
- Un vendeur boutique Trail running (H/F)

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse recrute :
- Un gestionnaire administratif en charge du personnel (H/F)

Les Chalets de Saint-Hugues recrute :
- Un chargé développement et commercialisation séjour enfant (H/F)
- Un cuisinier (H/F)

La Mairie de Sarcenas recrute :
- Un accompagnateur de transport scolaire (H/F)

La Mairie Le Sappey en Chartreuse recrute :
- Un agent d'entretien et plonge (H/F)

Retrouvez toutes les offres sur :
saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi

DIVERS

Boutique l'Art et la manière, St-Pierre de Chartreuse :

L'Art et la Manière est une BOUTIQUE ARTISANALE COLLECTIVE saisonnière à SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE, dans la rue Jacques Brel (le Bourg). Nous sommes 16 Artisans & Producteurs locaux pour vous accueillir à tour de rôle dans cette chouette boutique afin de promouvoir nos SAVOIR-FAIRE respectifs.



Horaires d'hiver : 10h-12h30 et 14h30-18h30

- **Les Weekends de Janvier** et le **3 et 4 Février 2024**
- **Vacances scolaire d'hiver :** Du 10 Février au 10 Mars 2024 inclus

Notre site internet :
artisanat-chartreuse.fr/

Un hiver en fête !

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE 2023/2024

VACANCES

Jeudi 18 janvier :
Les rendez-vous de l'Attrape Mots - à 18h30 - Salle hors sac, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 21 janvier :
Coupe du Dauphiné "Grand Prix du Chartrousin", Ski nordique - Domaine de Chamechaude, Col de Porte

Mercredi 24 janvier :
La Grande Odyssée WF 2024 - à 14h00 - Domaine de Chamechaude, Col de Porte

Samedi 27 janvier :
Scène ouverte - à 19h00 - Aux ateliers du Cucheron, Col du Cucheron

Samedi 27 et dimanche 28 janvier :
Raidlight winter trail - Saint-Pierre de Chartreuse
Sculpture sur glace - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 2 février :
Concert "Quai des Palabres" - à 19h30 - Restaurant l'Étape Suivante, Saint-Hugues de Chartreuse

Samedi 3 et dimanche 4 février :
Stage de chant - De 9h30 à 17h00 - Salle hors sac, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 9 février :
Cinéma itinérant, Cinébus - À partir de 18h et 20h - Salle des arts, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 23 février :
La Nocturne avec RFFR - à 20h - Restaurant l'Étape Suivante, Saint-Hugues de Chartreuse

Le 13, 20, 27 février et 5 mars :
Nocturnes de ski alpin station du Planolet - à 19h, Saint-Pierre de Chartreuse

Les jeudis 15, 22, 29 février et 7 mars :
Bal folk des 4 jeudis - De 18h à 21h - Salle hors sac, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 1er mars :
Concert "Zicossème" - à 19h30 - Restaurant l'Étape Suivante, Saint-Hugues de Chartreuse

Dimanche 3 mars :
Festival "BD Bulles et Flocons" 2ème édition - De 10h à 19h - Salle du conseil, Salle des arts, Salle des associations, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 16 mars :
Concert "Autour de Lucinda avec Barefoot Iano - à 20h - Restaurant l'Étape suivante, Saint-Hugues de Chartreuse

Du 16 au 17 mars :
Finale du SAMSE National tour de biathlon - Domaine de Chamechaude, Col de Porte

Dimanche 17 mars :
Restitution de stage de chants traditionnels et concert- Salle des associations, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 24 mars :
Matinée vente de boudin de l'ACCA - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse





MARCHÉ
Tous les dimanches matin
Plan de ville, Saint-Pierre de Chartreuse



PATINOIRE ÉPHÉMÈRE
Plan de Ville - Saint-Pierre de Chartreuse
Hors vacances scolaires :
Les mercredis de 14h à 18h - Les vendredis nocturne de 16h à 22h - Les samedis et dimanches de 11h à 18h (soirées spéciales animations)
Vacances scolaires :
Tous les jours de 11h à 18h (soirées spéciales animations & nocturnes les mercredis, vendredis, et samedis)



OÙ EST L'OBJET INSOLITE ?
Du 16/12 au 7/01 et du 10/02 au 10/03
Vitrines - Saint-Pierre de Chartreuse



CHALLENGE DES NOCTURNES DE CHARTREUSE
À partir du 10 janvier : 29 ème édition 4 dates en Chartreuse pour allier ski de fond de compétition et convivialité.
Inscription : 06 70 76 68 62

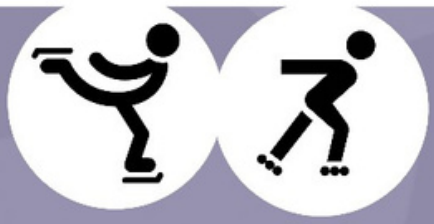


EXPOSITIONS
Du 01/02 au 23/02 : "Les gens qui ont fait la Chartreuse" Salle des associations - Saint-Pierre de Chartreuse
Du 26/02 au 02/03 "Photosom"
Salle des arts - Saint-Pierre de Chartreuse

Programme susceptible d'évoluer

Retrouvez toutes les animations sur **WWW.DESTINATIONCHARTREUSE.FR**

LA PATINOIRE
EN CHARTREUSE



Casse croute local
HOT DOG DE CHARTREUSE
PLANCHE CHARCUTERIE & FROMAGES

Horaires

HORS VACANCES SCOLAIRES
MERCREDI DE 14H À 18H
VENDREDI NOCTURNE DE 16H À 22H
SAMEDI & DIMANCHE DE 11H A 18H
+ SOIRÉES SPÉCIALES ANIMATIONS

VACANCES SCOLAIRES
TOUS LES JOURS DE 11H A 18H
+ SOIRÉES SPÉCIALES ANIMATIONS
+ NOCTURNE MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI

LES TARIFS COMPRENNENT LE TEMPS DE GLISSE ET LA LOCATION DES PATINS/ROLLERS

Tarifs

ACCES A LA PATINOIRE

POUR 2 HEURES MAXIMUM

MOINS DE 12 ANS	4,00€
PLUS DE 12 ANS, ADULTES	5,00€
DUO ENFANT + 1 ADULTE	6,00€

Tarifs speciaux

ABONNEMENTS SAISON	55,00€
NOCTURNES	
SOIRÉES A THEMES	
PRIVATISATIONS / RESERVATIONS	
SOIRÉES AVEC APERO	
SOIRÉES AVEC REPAS CHAUD	

EN ACHETANT DU TEMPS DE GLISSE, VOUS ACCEPTEZ LES TERMES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS DOIVENT ETRE ACCOMPAGNÉS ET SOUS LA SURVEILLANCE D'UN ADULTE.

Réservations / privatisation / partenariat :
lapatinoireenchartreuse@gmail.com

Géré et animé par l'association
LR Evènements

Retrouvez tous les événement à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/









Retrouvez tous les événement à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/

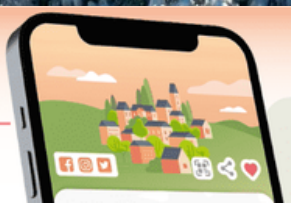


SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100 % GRATUITE

SANS INSCRIPTION

SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !

Saint Pierre de Chartreuse

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, conception graphique, envoi par email : Lucie BOUVET
Crédits photos : Stéphane GUSMEROLI, Jérôme BARRIS, Laura GUITTE.